E-LEARNING | FISCALITÉ ET ASSURANCE VIE

Intégrer dans son conseil les enjeux et évolutions rattachés à la fiscalité de l'assurance vie

35 MINUTES, EN E-LEARNING

ASSURANCE DE PERSONNES

CODE : AAPE28

Objectifs de la formation

Appréhender la fiscalité de l'assurance vie en cas de vie

Appréhender la fiscalité de l'assurance vie en cas de décès

Identifier les situations particulières

Conseiller sur les avantages fiscaux de l'assurance vie

Parmi nos formateurs

- RINGUET Karl
  Consultant patrimonial,
  CIF

Public concernés

- Courtiers ; Agents généraux ; Chargés de clientèle ; Conseillers commerciaux en gestion de patrimoine ; Gestionnaires de contrats d'assurance ; Rédacteurs et gestionnaires assurance vie individuelle?

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif général 1 accès : 199,00 €HT

Voir la vidéo de présentation

Module 0 : Préambule

- Appréhender le fonctionnement général du contrat d'assurance vie

ATELIER **[Pédagogie]: Vidéos**

Module 1: La fiscalité en cas de vie

- Appréhender la fiscalité en cas de vie

- Rappeler les conditions à remplir en cas de rachat
- Citer les cas d'exonération de l'impôt

ATELIER [Pédagogie]: Vidéo, documents interactifs, Quiz

Module 2: La fiscalité en cas de décès : le dénouement du contrat

- Appréhender la fiscalité en cas de décès ;
- Identifier l'article du Code général des impôts approprié à chaque cas

ATELIER [Pédagogie]: Vidéo, Documents interactifs, Quiz

Module 3: Cas spécifiques : le handicap et l'assurance vie

- Appréhender la réduction d'impôt en cas de handicap
- Déterminer le montant de la rente en fonction de chaque cas
- Identifier les personnes concernées par le handicap

ATELIER [Pédagogie]: Document interactif, Quiz

Module 4: Devoir de conseil et assurance vie

- Faire valoir son professionnalisme grâce à un conseil avisé

ATELIER [Pédagogie]: Cas pratique à résoudre, Quiz de validation

Module 5: Evaluation des acquis du parcours e-learning

- Score de réussite : 70%

Dates

E-Learning

01-31/08/2025
01-30/09/2025
01-31/10/2025
01-30/11/2025
01-31/12/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.